

Choc des savoirs

LES NOUVEAUX TEXTES SONT PARUS...

CE QU'IL FAUT, C'EST L'ABROGER !

Le 1^{er} mai, tous mobilisés contre la guerre et pour nos revendications !

Depuis le mois de janvier, dans tout le pays, des parents, des élus locaux, se mobilisent avec les personnels, contre les fermetures de classes, contre les suppressions de postes, dans les écoles, mais aussi dans des collèges et lycées, et pour la création des heures, des classes, des postes nécessaires. Dans nombre d'endroits, ils ont formé des comités à l'image du comité des écoles et établissements mobilisés de l'Yonne afin de relier, d'élargir leurs actions, leurs mobilisations, pour construire le rapport de force permettant de contraindre les autorités de l'Éducation nationale à satisfaire leurs revendications.

ET PENDANT CE TEMPS-LÀ, QUE FONT LA MINISTRE BORNE ET LE PREMIER MINISTRE BAYROU ?

Au lieu d'entendre les revendications, et malgré le rejet par deux fois du Conseil Supérieur de l'Éducation, ils publient, le 6 avril, le décret et l'arrêté ministériels confirmant que le Français et les Mathématiques sont désormais enseignés en groupes de besoin, sur la totalité de l'horaire, en 6^{ème} et 5^{ème}, une disposition prévoyant tout au plus que « *par dérogation* » les élèves pourraient être regroupés en classe entière dans ces disciplines par périodes d' « *une à dix semaines dans l'année* ». Les mêmes textes confirment par ailleurs que si ces groupes ne sont pas étendus aux 4^{ème} et 3^{ème}, un « *accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves* » est laissé à l'appréciation des établissements, dans le cadre de leur autonomie, sur ces deux niveaux.

Circulez, y a rien à voir ! Voilà donc ce que répondent le gouvernement et la ministre Borne aux milliers de personnels et de parents qui se sont mobilisés par la grève, par des rassemblements et manifestations, par des opérations collèges morts entre janvier et juin 2024 pour exiger l'abandon du « choc des savoirs ».

Lorsque les groupes ont été mis en place, les personnels qui les ont expérimentés ont pourtant pu constater que non seulement ils n'ont amélioré en rien l'accès des élèves à l'instruction, mais qu'en plus ils ont la plupart du temps dégradé leurs conditions de travail en désorganisant leurs emplois du temps et en remettant en cause leur liberté pédagogique...

Circulez, y a rien à voir ! Voilà ce que répond « Madame 49.3 » aux personnels et aux parents qui se mobilisent depuis janvier contre les dotations horaires insuffisantes dans leurs établissements.



PAIX ET REVENDICATIONS

Le ministère a beau se prévaloir d'avoir renoncé aux 4000 suppressions de postes initialement prévues, il reste que si 324 postes sont créés dans le second degré, le compte n'y est pas car 542 postes sont fléchés dans le cadre de la mise en œuvre du « choc des savoirs », ce qui signifie que les établissements n'auront pas les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de toutes les disciplines (*à commencer par la Technologie dont la suppression est entérinée en 6^{ème}*), que les suppressions de doublages, d'enseignements optionnels, vont continuer, que les classes vont rester surchargées...

« Cela ne veut pas dire que ces groupes ne seront pas évalués » tente de rassurer la ministre, sur France Inter, le 6 avril. Mais de qui croit-elle se moquer ainsi ?

Les personnels, les parents ne sont pas dupes de ces petites manœuvres. Ils ne sont pas dupes du dispositif de déréglementation, de démantèlement de l'École publique que constitue le « choc des savoirs », dans le cadre des 50 milliards d'austérité du Budget 2025, puis à nouveau des 40 milliards annoncés pour le budget 2026. Ils ne sont pas dupes du fait que le gouvernement a décidé de sacrifier l'École à l'économie de guerre. Et ils n'acceptent pas !

LES 15 MARS ET 2 AVRIL, DES DÉLÉGATIONS VENUES DE NOMBREUX DÉPARTEMENTS SE SONT RASSEMBLÉES DEVANT LE MINISTÈRE

Après une première audience le 17 mars, elles se sont constituées en comité national des écoles et établissements mobilisés le 19 mars. Une deuxième audience a eu lieu au ministère le 24 avril. Les délégués ont rappelé qu'ils étaient là pour « *porter les revendications des personnels* », et pour relayer « *la colère qui s'exprime dans des comités de défense de l'école qui se sont constitués dans les départements (...)* » et qui « *refusent le budget d'austérité que proposent le gouvernement Bayrou et la ministre Borne de l'Éducation nationale* ».

Comme le déclarait en effet une mère d'élève, le 2 avril, devant le ministère : « *On est là aujourd'hui pour vous dire qu'il y a une révolte qui court dans la population, et qui touche tout le monde !* ».

Dans une lettre à la ministre le 23 avril, les organisations syndicales de l'enseignement FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action, CFDT Education, UNSA Education, SNALC et SUD Education constatant que « les mobilisations des personnels, des parents d'élèves et des élus locaux se multiplient depuis le mois de janvier », déclarent qu'elles « *soutiennent toutes ces mobilisations et qu'elles contribueront à les amplifier* ».



Pour le SNFOLC, il n'y a pas d'évaluation des groupes qui tienne ! Il n'y a pas de « bonne » destruction de l'instruction. La seule solution pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'accès à l'instruction des élèves, c'est l'abrogation du « choc des savoirs », l'annulation des suppressions d'heures et de postes, la création des postes nécessaires et le rétablissement aux disciplines des heures qui leur ont été prises l'année dernière et de celles qu'on va leur prendre cette année ! Le passage en force de la ministre ne laisse pas d'autre choix que d'organiser le rapport de force pour gagner sur les revendications.

Avec la FNEC FP-FO, le SNFOLC considère que dans ces conditions, la journée internationale des revendications des travailleurs prend une place particulière et invite les personnels à manifester massivement le 1er mai, avec nos unions départementales et avec tous ceux qui veulent résister !

